# 2. Catalogage : gestion des autorités genres et formes

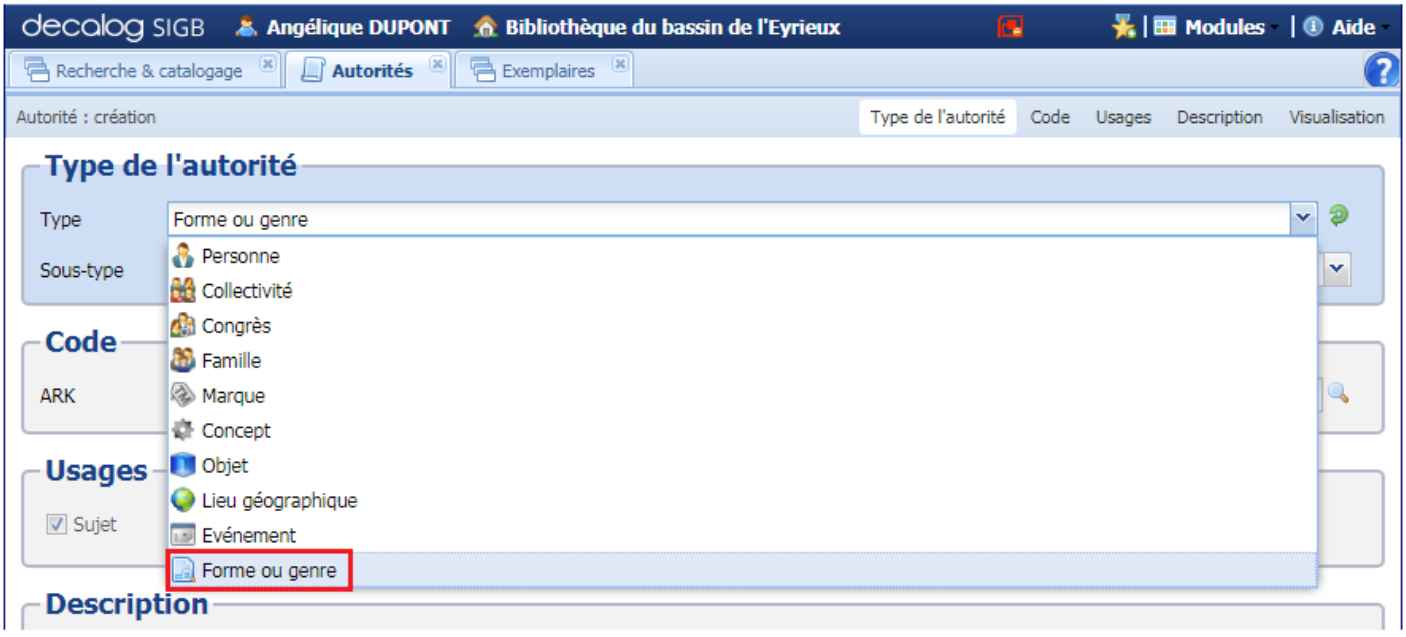
Dans le cadre de la réforme RAMEAU initiée en 2017 (et devant se poursuivre jusqu'en 2022), un nouveau type d'autorité « Forme ou genre » a été mis en place (zone 608 de l'Unimarc Bibliographique, et zone 280 de l'Unimarc Autorité).

Ainsi, « les autorités désignant la forme ou le genre sont désormais clairement identifiées, et doivent être dissociées de la chaîne d'indexation-matière (zone 6XX$x) pour être enregistrées en zone 608 quand les ressources font l'objet d'une indexation au genre et à la forme » (source : ABES).

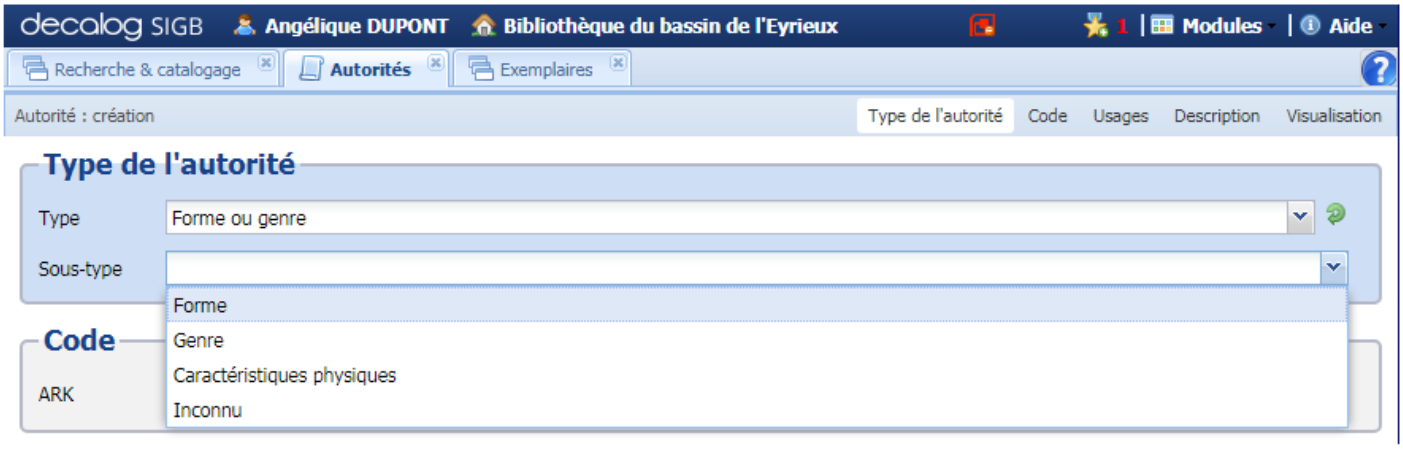
Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez consulter :

- Le guide méthodologique du SUDOC sur la zone 608
- La deuxième partie des nouvelles consignes de catalogage Rameau, produit par l'ABES et la BnF
- Le récapitulatif synthétique de la BnF sur les évolutions de données liées à la Transition bibliographique

Nous avons donc fait évoluer Decalog SIGB pour prendre en compte ce nouveau type d'autorité. Ce nouveau type est ainsi directement visible lors de la création d'une nouvelle autorité et vient compléter la liste des types d'autorité déjà existants :



Lorsqu'on sélectionne ce type, un champ « Sous-type » est affiché, permettant de sélectionner plus précisément la nature de l'autorité :




Ce nouveau type d'autorité est donc utilisé dès l'instant où l'on récupère des notices avec le champ 608.

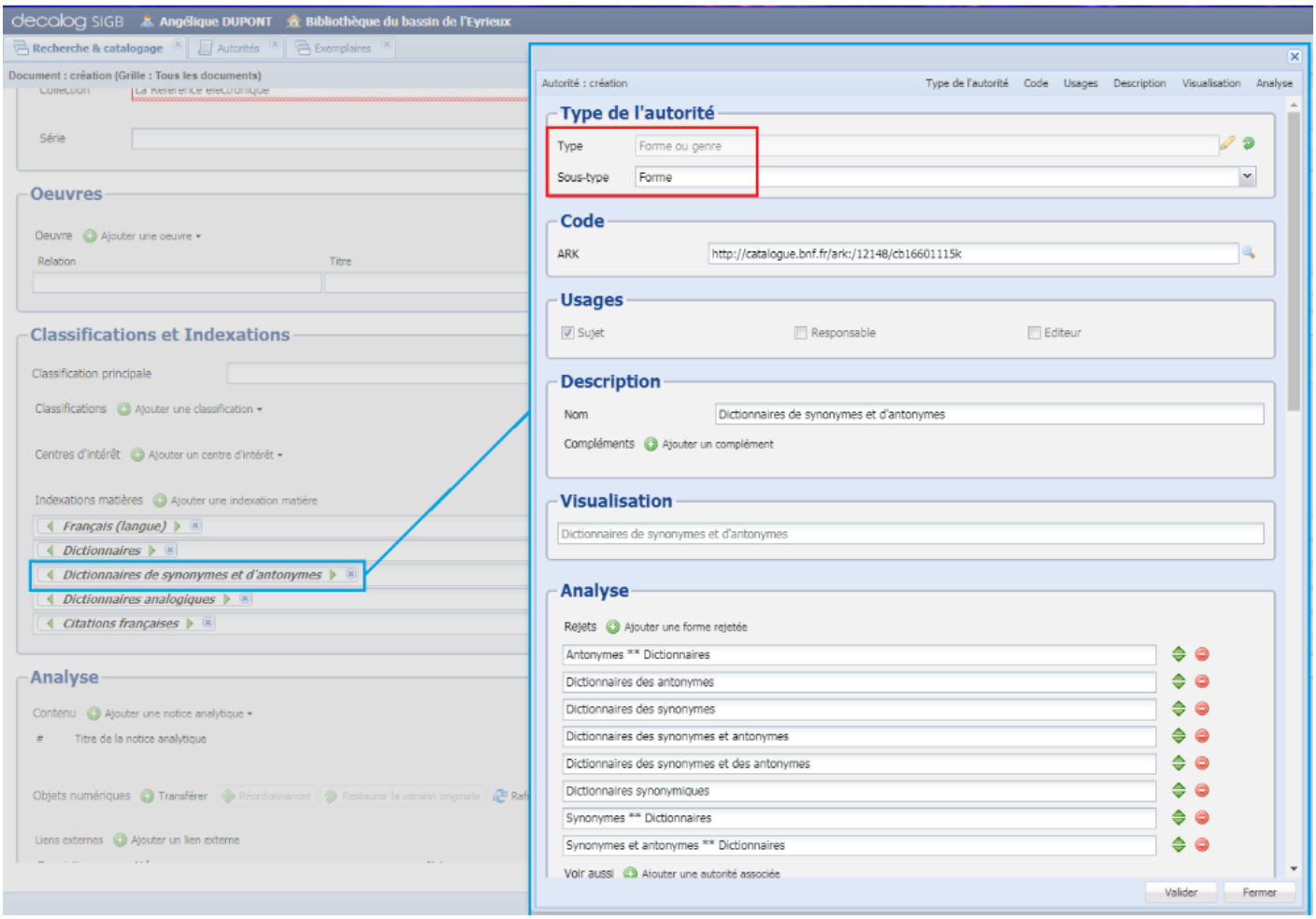
*Prenons l'exemple concret de la notice 2-03-940000-1 (« Larousse référence électronique »), que l'on va récupérer directement dans le réservoir BnF via SRU depuis Decalog SIGB. La notice se présente de cette façon à la BnF :*

**Notice bibliographique**

Notice  Au format Unimarc

000 clm 22 450
001 FRBNF385817750000004
003 http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb385817752
010 .. $a 2-03-940000-1
039 .. $o OPC $a 005036620
100 .. $a 20020430d1992 m y0frey50 ba
101 0. $a fre
102 .. $a FR
135 .. $a iju||||||||||
181 .0 $6 01 $a i $b xxxe
181 .. $6 02 $c txt $2 rdacontent
182 .0 $6 01 $a b
182 .. $6 02 $c c $2 rdamedia
200 1. $a Larousse référence électronique $b Ressource électronique $f dir. éditoriale Didier Collin de Casaubon
210 .. $a Paris $c Larousse $d cop. 1992
215 .. $a 8 disquettes (3,5 pouces) $d 9 cm $e 1 manuel
225 |. $a La référence électronique
230 .. $a Données textuelles
300 .. $a Titre provenant de l'étiquette de la disquette
327 1. $a Dictionnaire de français ; Dictionnaire des synonymes ; Dictionnaire des analogies ; Dictionnaire des citations
337 .. $a Configuration requise : PC ou compatible ; 8 Ko de mémoire vive en mode swapping ; Dos 3.0 ou plus ; disque dur ; 300 Ko de mémoire disponible sur le disque dur ; moniteur couleur VGA ou EGA
410 .0 $0 38550066 $t La Référence électronique $x 1284-1536 $d 1992
606 .. $3 11935375 $a Français (langue) $2 rameau
608 .. $3 11931877 $a Dictionnaires $2 rameau
608 .. $3 16601115 $a Dictionnaires de synonymes et d'antonymes $2 rameau
608 .. $3 16601120 $a Dictionnaires analogiques $2 rameau
608 .. $3 12009659 $a Citations françaises $2 rameau
702 .| $3 14001826 $o ISNI0000000002938183 $a Collin de Casaubon $b Didier $4 651
801 .0 $a FR $b FR-751131015 $c 20020430 $g AFNOR $h FRBNF385817750000004 $2 intermrc
930 .. $5 FR-759999999:38581775001001 $a MZ-591 $b 759999999 $c Tolbiac - Rez de Jardin - Audiovisuel - Magasin $d O

*Désormais, lorsque l'on dérive cette notice dans Decalog SIGB, les autorités surlignées ci-dessus sont bien récupérées comme des autorités de type Genre ou forme (608), là où elles étaient auparavant traitées comme des noms communs et donc intégrées en Concept (606).*




D'autre part, lorsque l'on créé une autorité manuellement, le clic sur le bouton de dédoublonnage vérifiera (comme pour les autres types d'autorités) qu'il n'existe pas déjà un doublon dans la base (vérification parmi les autorités de type Genre ou forme, mais aussi Concept, Objet, Évènement et Lieu).

Ainsi, en dérivation, importation, exportation, ou encore lors d'une mise à jour via les automates, ce seront les champs suivants qui seront sollicités pour définir le type de l'autorité :

- Pour un nom commun (Concept ou Objet) :
  - Unimarc A : zone 250
  - Unimarc B : zone 606$a/6XX$x
- Pour un lieu :
  - Unimarc A : zone 260
  - Unimarc B : zone 607$a/6XX$y
- Pour un évènement :
  - Unimarc A : zone non encore existante (mais prévue dans le cadre de la réforme Rameau)
  - Unimarc B : zone 6XX$z (pas encore de zone dédiée mais également prévue dans le cadre de la réforme Rameau)
- Pour un genre ou une forme :
  - Unimarc A : zone 280
  - Unimarc B : zone 608$a/$x

Created 2026-07-03 15:01:10 UTC by Admin
Updated 2026-08-26 09:33:05 UTC by Admin